

Les Chroniques

Février 2026 de Vignieu

numéro 277



ACTUALITÉ

Arrivée d'un nouvel agent technique au service de la commune

Après 20 années passées au service de la commune, Daniel **MARGERIT** a fait valoir ses droits à la retraite. La municipalité tient à le remercier pour le travail accompli durant ces années et lui adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de sa vie.

La commune informe par ailleurs ses administrés du recrutement d'un nouvel agent technique, Jean Philippe **MATHEY**, qui a intégré les services municipaux au cours du mois de janvier 2026. L'équipe municipale lui adresse ses vœux de bienvenue et de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Il sera chargé de l'entretien et de l'amélioration du cadre de vie communal. Ses missions porteront notamment sur l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux et de la voirie, ainsi que sur diverses interventions techniques nécessaires au bon fonctionnement des équipements municipaux.

Actualités

Cérémonie des vœux

Madame le Maire et le conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir environ 150 personnes à l'occasion des traditionnels vœux de début d'année, le dimanche 18 janvier dernier, dans la salle des fêtes de la commune. Ce moment convivial a permis de présenter les projets réalisés durant le mandat, en présence du Vice-président de la Communauté de Communes, Alexandre **DROGOZ**, et des maires du territoire.

La cérémonie s'est conclue par un cocktail déjeunatoire.

Nous vous souhaitons une nouvelle fois une très belle année 2026.

Inscriptions scolaires

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants pour la rentrée 2026-2027 à l'école de Vignieu, vous devez demander par mail à mairie@vignieu.fr une fiche de pré-inscription.

Une fois complétée, vous pouvez la renvoyer par mail accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- copie du livret de famille
- justificatif de domicile récent
- copie des pages de vaccins de votre enfant.

Elections municipales 2026

à Vignieu

Les prochaines élections municipales se dérouleront les **dimanches 15 et 22 mars 2026** (premier et second tour). À cette occasion, les électeurs de Vignieu seront appelés à élire le conseil municipal pour un mandat de six ans.

SI VOUS N'ÊTES PAS ENCORE INSCRIT(E) SUR LES LISTES ELECTORALES :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer au scrutin.

Dates importantes à retenir :

- Date limite pour s'inscrire en ligne (www.service-public.fr) : **mercredi 04 février 2026**
- Date limite pour déposer le dossier au guichet de la mairie : **vendredi 06 février 2026 (9h à 12h)**

Pièces justificatives à fournir pour toute inscription sur les listes électorales :

- justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, eau, abonnement Internet) ou avis d'imposition (impôts sur les revenus ou taxe foncière)
- CERFA papier rempli (disponible sur www.service-public.fr) pour dossier papier

Conseils aux vignolais & vignolaises :

L'inscription sur les listes électorales de la commune de Vignieu concerne uniquement :

- ⇒ Les habitants ou propriétaires nouvellement installés sur la commune
- ⇒ Les vignolais n'ayant pas encore effectué cette démarche

Actualités

Demandes d'inscriptions

pour les crèches

Communauté de Communes

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la crèche en septembre 2026?

Date limite de dépôts des dossiers **le 15 février 2026.**

La communauté de commune des Balcons du Dauphiné rappelle que les dossiers pour la commission traitant les demandes d'accueil en crèche doivent être déposés avant le 15 février pour les accueils débutants entre septembre et décembre 2026.

Les dossiers sont à retirer auprès des Relais Petite Enfance (RPE).

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes dans la rubrique Petite Enfance ou par mail à : rpe@balconsdudauphine.fr

Bibliothèque de Vignieu

Allée de la Violette - à côté de la garderie

Rappel des horaires d'ouverture :

Mardi : 18h30-19h30

Mercredi : 10h-12h

Sauf pendant les vacances scolaires

Le prochain samedi d'ouverture sera le samedi 21 février 2026 de 10h à 12h.

Changement Site Internet

Dépôt des déclarations

d'urbanisme

Le site en ligne vous permettant de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme et déclarations de fin de chantier a été modifié. Vous devez désormais vous connecter via le lien suivant : <https://portail-usager.sirap.com/recherche-commune>

Stationnement aux abords des

écoles et des services

périscolaires

Pour maintenir la sécurité des enfants, nous vous rappelons que le stationnement n'est pas autorisé Allée de la Violette ni le long de la route (Rue de la Rochetière), pour des raisons de sécurité et de bonne circulation aux abords de l'école et des services périscolaires.

Des parkings sont à votre disposition à proximité, notamment :

- Place Fanny Geneste
- Devant la salle des fêtes
- Parking de la Mairie

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération, essentielles pour garantir la sécurité de tous les élèves et des familles.

**Vous cherchez
UN MODE DE GARDE
POUR VOTRE ENFANT ?**

DES SOLUTIONS
sur tout le
territoire des
Balcons du
Dauphiné

**Un guichet unique
POUR TOUTE DEMANDE**

**TOUT SAVOIR
SUR LES RELAIS
PETITE ENFANCE**

**QU'EST CE QU'UN
MOYEN DE GARDE ?**

Assistante maternelle,
Crèche...

Retrouvez-nous sur
www.balconsdudauphine.fr
et sur nos réseaux sociaux

rpe@balconsdudauphine.fr
04 28 71 03 65

balcons dauphiné
LE DÉPARTEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ

RPE
RELAYS PETITE ENFANCE

Agenda

Samedi 7 février 2026

St Blaise - Amis de Vignieu

Salle des fêtes



Dimanche 15 février 2026

Diots - ACCA de Vignieu

Salle du Parc



SAUCISSES
cuites aux oignons !

DIMANCHE 11 FÉVRIER

VENTE SUR PLACE OU RÉSERVATION POSSIBLE AU
06 79 15 87 40 OU 06 99 97 93 84

TARIF : 20€ SAUCISSES
À PARTIR DE
9h

*Buvette et
Tombola*

À VIGNIEU AU PARC (ANCIEN STADE) ◀

Dimanche 1er mars 2026

Boudin - Sou des Ecoles

Salle du Parc

Mairie

OUVERTURE LES SAMEDIS

De 9h à 12h

* Samedi 7 février 2026

* Samedi 7 mars 2026

**Rappel - dates des élections
municipales**

1er tour : 15 mars 2026

2ème tour : 22 mars 2026

SERVICES MUNICIPAUX

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h 13h-17h

Vendredi : 9h-12h

Ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi, jeudi :

8h-12h 13h-16h45

Vendredi : 9h-12h

MAIRIE DE VIGNIEU

1 place de la Paix

38890 VIGNIEU

Tél. : 04.74.92.56.96

E.mail : mairie@vignieu.fr

Site internet : www.vignieu.fr

Directeur de la publication : Camille Régnier

Pilotage : Ana-Paula Dumarterey

Rédaction : Camille Chaillet

Photos et impression : Mairie de Vignieu